

# Repenser nos aventures : une nouvelle vision pour les camps de Scouts Canada

## 1. Pourquoi Scouts Canada mène-t-il ce projet?

Le portefeuille de biens immobiliers de Scouts Canada ne répond pas aux besoins de nos membres, et il ne représente pas notre organisme moderne, pertinent et amusant. Scouts Canada veut posséder et gérer des centres d'aventures qui facilitent la réalisation de belles aventures scoutées sécuritaires pour les jeunes et animateurs.

## 2. Qui gère ce projet?

Le projet a été lancé par le conseil des gouverneurs de Scouts Canada. Le conseil des gouverneurs approuvera également le résultat du projet, c.-à-d. une nouvelle vision des centres d'aventures scouts.

Le conseil des gouverneurs a également formé une équipe consultative pour superviser et contribuer au projet au nom du conseil. L'équipe consultative de gestion des actifs est formée de bénévoles de partout au pays qui apportent une expertise en la matière pertinente au projet.

## 3. Qui fait partie de l'équipe de projet?

L'équipe de projet est formée d'un gestionnaire de projet, de l'équipe consultative de gestion des biens et de l'associé de gestion des biens de Scouts Canada, Colliers International. Cette équipe collabore également avec plusieurs équipes au sein de Scouts Canada pour examiner tous les points de vue et idées.

## 4. Comment l'associé de gestion des biens a-t-il été sélectionné?

Colliers International a été sélectionné dans le cadre d'un processus rigoureux, qui comprenait notamment : une demande d'expression d'intérêt, un appel d'offres, des présentations en personne et une vérification des références. En tout, Scouts Canada a reçu cinq propositions d'entreprises qualifiées, mais est très heureux de choisir Colliers International, car leur mission s'harmonise avec la mission scoutée et leur proposition était attrayante.

## 5. Puis-je rejoindre l'équipe de projet?

Pour l'instant, l'équipe de projet est formée, mais d'autres rôles pourraient se créer. Restez à l'affût des prochaines éditions du bulletin *Scène scoutée* pour être informé de ces occasions.

À l'heure actuelle, les occasions de mobilisation sont la meilleure façon de prendre part au projet. Nous vous encourageons à nous faire part de vos opinions détaillées sur votre camp ou centre d'aventures idéal.

## 6. Qu'entendez-vous par « aventures » et « centres d'aventures »?

L'aventure est l'un des éléments au cœur de nos programmes. Dans le cadre de notre programme, le Sentier canadien, une aventure signifie généralement toute activité nouvelle ou stimulante, comme une première visite à un endroit, une activité, ou l'enseignement d'une compétence.

Les centres d'aventures donnent un nouveau souffle à cet élément indispensable de notre programme, et font ressortir l'importance des camps et des propriétés de Scouts Canada, qui aident les jeunes et les animateurs à réaliser des aventures avec leur section. Nos camps et propriétés devraient permettre aux membres de réaliser des activités et de nouvelles aventures.

## 7. Quelles occasions les membres auront-ils pour participer?

Pendant le printemps et l'été 2020, nous réaliserons des sondages pour recueillir des données initiales. Plus tard, nous solliciterons l'avis de nos membres sur des versions plus détaillées de la vision des centres d'aventures scouts.

Au fur et à mesure que le projet avance et que la vision se précise, il y aura fort probablement des occasions de discuter du projet en personne, et de faire des commentaires sur des modèles ou schématisations.

## 8. Comment puis-je profiter des occasions de mobilisation?

Nous voulons connaître votre opinion, et vous n'aurez donc pas de misère à nous trouver! Surveillez les médias sociaux de Scouts Canada et *Scène scoutée* pour connaître les mises à jour du projet et les occasions d'y participer.

## 9. Qu'est-ce que cela signifie pour mon camp local?

Pour l'instant, nous ne prenons aucune décision concernant les propriétés individuelles. L'objectif du projet est de comprendre les préférences de nos membres pour ainsi définir une vision détaillée de l'avenir de nos centres d'aventures. Lorsque cette vision se précisera, nous évaluerons le portefeuille de biens immobiliers pour déterminer comment nous pouvons concrétiser cette vision.

## 10. Comment les membres seront-ils consultés lorsque la vision sera finale et que la prise de décision concernant les camps individuels se fait?

Lorsque nous entamerons le processus de décision concernant les centres d'aventures, les membres qui habitent près de chaque camp local seront consultés au sujet des plans de développement.

### 11. Est-ce qu'un camp de chaque conseil sera réaménagé?

Pas nécessairement. Dans le cadre du processus, nous devons veiller à ce que chaque centre d'aventures soit financièrement viable pour couvrir les dépenses d'exploitation et de réinvestissements. Les centres d'aventures seront répartis en fonction de plusieurs facteurs, notamment les membres scouts de la région, les facteurs liés au marché local, l'occasion d'attirer des intéressés de l'extérieur, etc.

Par ailleurs, certains conseils se situent dans des régions densément peuplées où il est plus logique que plusieurs conseils partagent un grand centre d'aventures, plutôt que construire plusieurs centres d'aventures plus petits.

### 12. Puis-je consulter une liste de tous les camps?

Une liste détaillée de chaque propriété de Scouts Canada ne sera pas rendue publique pour des raisons de sécurité (c.-à-d., nous ne dévoilerons pas publiquement les propriétés inutilisées ou vacantes). Veuillez consulter le [document des renseignements généraux sur le portefeuille](#) de biens immobiliers de Scouts Canada.

### 13. Qu'en est-il des camps où des restrictions s'appliquent?

Scouts Canada est conscient que des restrictions s'appliquent à certains camps et propriétés en raison de règlements municipaux et de zonage ou de conditions relatives à un don fait à Scouts Canada. Ces restrictions seront prises en considération lors du processus.

### 14. Que fera Scouts Canada des bénéfices de la vente de propriétés?

Scouts Canada a l'intention de travailler avec ses membres et ses conseils pour investir les recettes dans le développement de notre vision pour les centres d'aventures scout, ou autres initiatives liées à notre mission.

### 15. Si on décide de vendre une propriété, doit-on la vendre en totalité ou peut-on en vendre une partie et réinvestir les bénéfices dans l'amélioration des installations?

Toutes les options seront étudiées, mais il est trop tôt d'en parler, car nous ne connaissons toujours pas quelles améliorations d'installations intéressent nos membres ni quels seront leurs coûts.

### 16. Pourquoi Scouts Canada envisagerait-il d'acheter de nouvelles propriétés si nous possédons déjà autant de camps?

Si nous apprenons qu'aucun de nos camps ne satisfait aux exigences de nos membres, Scouts Canada envisagerait alors l'achat de nouvelle propriété. Par exemple, les exigences pourraient être liées à la proximité de la propriété à un centre urbain ou aux caractéristiques naturelles de l'endroit.

### 17. Pourquoi Scouts Canada déciderait-il de vendre des camps inactifs?

Des coûts sont associés aux propriétés et aux camps inutilisés (par exemple l'assurance et la sécurité du site). Il est également important de noter que ces propriétés inactives ou sous-utilisées ont un "coût d'opportunité" qui leur est associé.

Scouts Canada veut développer des centres d'aventures qui soutiennent notre mission et répondent aux besoins de nos membres. Nous avons la possibilité d'utiliser le produit de la vente de certaines propriétés pour en réaménager d'autres.

### 18. Qu'en est-il des propriétés qui remplissent plusieurs fonctions?

Dans le cadre de ce projet, nous prévoyons évaluer les propriétés et les activités qu'elles offrent par rapport à notre mission. De plus, nous évaluons également les propriétés pour déterminer leur potentiel de création de sources de revenus récurrentes pour Scouts Canada. Ce revenu supplémentaire pourrait financer toutes sortes de projets qui s'inscrivent dans notre mission.

### 19. Qui sera responsable de la gestion des centres d'aventures réaménagés?

L'équipe des opérations de Scouts Canada sera responsable de la gestion des centres d'aventures réaménagés, en consultation avec les conseils locaux.

### 20. Ce projet d'évaluation est-il uniquement axé sur les camps ou sur tous les types de biens immobiliers?

Tous les types de biens (camps, bureaux, salles de rencontres, chalets, etc.) seront évalués dans le cadre de ce projet. Quel que soit le type de propriété, l'objectif reste de développer des propriétés qui soutiennent notre mission, qui reflètent notre marque et qui permettent aux scouts et aux jeunes de vivre plus facilement de belles aventures scout sécuritaires.

### 21. Qu'est-ce que Scouts Canada entend par propriétés "actives" ou "inactives"?

Scouts Canada applique des normes de sécurité et de fonctionnement (qui intègrent des exigences légales de sécurité) que toutes les propriétés doivent respecter pour pouvoir être utilisées. Les propriétés qui répondent à ces normes sont considérées comme "actives".

Les propriétés qui sont "inactives" se divisent en deux grandes catégories : 1) celles qui ne répondent pas aux normes de fonctionnement de Scouts Canada et qui ont été fermées par Scouts Canada ; et 2) celles qui sont fermées de façon permanente par manque d'intérêt de la part des membres, parce qu'elles sont inaccessibles ou pour d'autres raisons.